

REVUE INTERNATIONALE DE

PHILOSOPHIE

MIRI



Indexée par :



REVUE SEMESTRIELLE / N° 007 / DECEMBRE 2024

ISSN : 1987-1538

E-mail : revuemiri09@gmail.com

Tel. +237 6 99 56 34 79 / +223 94 61 09 74

Bamako - Mali

PRESSENTATION DE LA COLLECTION

La Revue Internationale de Philosophie (Miri) est une collection périodique spécialisée du Centre Africain de Recherche et d’Innovations Scientifiques (CARIS) et de ses partenaires dans le but de renforcer et d’innover la recherche en histoire de la philosophie, philosophie de la logique, philosophie du langage, métaphysique, épistémologie, philosophie des sciences, philosophie morale et politique, esthétique, philosophie du droit, histoire des idées, philosophie de l’environnement, théologie et en ontologie.

Les objectifs généraux de la revue portent sur la valorisation de la recherche Philosophique à travers le partage des résultats d'avancées scientifiques, l'innovation thématique, et la culture de l'esprit critique.

Son objectif spécifique est de redynamiser la production des thématiques pertinentes sur les réalités sociales africaines, les théories de la connaissance, la philosophie du développement, la philosophie des médias, la crise de l'identité de l'Afrique moderne, la philosophie de l'information et la pensée philosophique africaine.

EQUIPE EDITORIALE

Directeur de Publication

Pr Belko OUOLOGUEM (Mali)

Directeur Adjoint

Pr Sékou YALCOUYE (Mali)

• Comité scientifique et de lecture

Pr Mahamadé SAVADOGO (Professeur des universités, Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Yodé Simplice DION (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan),

Pr Jean Maurice MONNOYER (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Mounkaïla Abdo Laouli SERKI (Professeur des Universités Abdou Moumouni de Niamey)

Pr Samba DIAKITÉ (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Isabelle BUTERLIN (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Yao Edmond KOUASSI (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Akissi GBOCHO (Professeur des universités Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Pr Gbotta TAYORO (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan)

Pr Blé Marcel Silvère KOUAHO (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Abdoulaye Mamadou TOURE (Professeur des universités UGLC SONFONIA, Conakry, Guinée)

Pr Jacques NANEMA (Professeur des universités Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Nacouma Augustin BOMBA (Maitre de conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim CAMARA (Maitre de conférences, ENSup, Mali)

Dr Souleymane KEITA (Maitre de Conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Comité éditorial**

Pr Sigame Boubacar MAIGA (Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

Dr Siaka KONÉ (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim Amara DIALLO (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Oumar KONÉ (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Amadou BAMBA (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

Dr Eliane KY (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Samba SIDIBE (Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

M. Souleymane COULIBALY (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

- **Rédacteur en chef**

Dr Mahmoud ABDOU

- **Rédacteur en chef adjoint**

Dr Oumar MARIKO

- **Coordinatrice**

Dr Palaï-Baïpame Gertrude

- **Coordinateur adjoint**

M. Fousseyni BAGAYOKO

POLITIQUE EDITORIALE

La revue internationale de Philosophie (MIRI) est une revue qui paraît deux (2) fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie et des sciences humaines. Revue MIRI publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique et des études critiques.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. »

(Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur CAMES)

- ✓ La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
- ✓ Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année.
- ✓ Tous les manuscrits soumis à la revue MIRI sont évalués par au moins trois chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs.
- ✓ Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e s'acquitte des frais d'instruction et de publication avant poursuite du reste de la procédure.
- ✓ Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.
- ✓ Chaque auteur reçoit son Tiré à part dès la publication du numéro.
- ✓ Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue MIRI.
- ✓ Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

SOMMAIRE

<i>Kadio Mathieu ANGAMAN</i>	
Crise environnementale et progrès technologique, vers une revendication de la philosophie des technologies.....	1
<i>Kizito Tioro KOUSSE</i>	
Endogénéisation de la science, développement, culture et sécurité au Burkina Faso.....	16
<i>MOTO NDONG François</i>	
La crise de l'immuabilité du discours chrétien, confronté à l'évolution irrémédiable du monde.....	38
<i>Katinan Timothée COULIBALY</i>	
Gouvernance et unité africaine chez Kwame Nkrumah.....	63
<i>Samba SIDIBE, Nouf SANOGO</i>	
La nature et l'homme : fondements philosophiques de l'impact de l'anthropisation.....	82
<i>Souleymane KEITA, Ibrahim Amara DIALLO</i>	
La tolérance religieuse, prolégomènes à la paix sociale chez Locke.....	78
<i>Mahmoud ABDOU</i>	
La désobéissance civile comme moyen de lutte pour la préservation des libertés et de l'État de droit chez Hannah Arendt.....	117
<i>Williams Hamed Mélarga OUATTARA</i>	
Le contrat naturel de Michel serres : un défi au droit naturel.....	142
<i>Amenan Madeleine KOUASSI-EKRA</i>	
Les Mœurs et traditions africaines face à l'émergence de l'Homosexualité : entre rejet social et redéfinition de l'identité culturelle.....	155
<i>Yacouba TRAORÉ</i>	
La théorie du contrat social chez John Rawls.....	168
<i>GALA Bi Gooré Marcellin</i>	
L'invite platonicienne à l'union avec le divin : une solution à la médiocrité spirituelle en Afrique contemporaine.....	184

Jean Joel BAHI

Travail et vie de famille chez Marx : entre contraintes et émancipation de la femme.....**200**

TRAVAIL ET VIE DE FAMILLE CHEZ MARX : ENTRE CONTRAINTES ET EMANCIPATION DE LA FEMME

Jean Joel BAHI

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte-d'Ivoire)

Maître-Assistant-Département de philosophie

bahijoell@yahoo.fr

+225 07 49 88 09 72/01 72 59 39 89

Résumé

Le rapport entre travail et vie de famille chez Marx constitue un enjeu central pour l'émancipation des femmes dans les sociétés modernes. Bien que Marx ait perçu le travail comme un vecteur potentiel d'indépendance et d'émancipation, ses écrits révèlent également comment les rôles domestiques traditionnels continuent de peser lourdement sur les femmes, entravant leur pleine participation à la sphère publique. Ce paradoxe, où l'émancipation professionnelle se heurte à la surcharge des responsabilités domestiques, souligne la nécessité de repenser les interactions entre ces deux dimensions de la vie des femmes. Ainsi, cet article vise à analyser cette ambivalence à travers une lecture critique des structures sociales et économiques décrites par Marx. Après une première partie consacrée à la perception traditionnelle de la femme dans la société, nous examinerons ensuite l'ambiguïté du travail comme facteur d'émancipation avant de proposer, en dernière partie, des solutions pour rééquilibrer les responsabilités domestiques et créer un cadre de réformes structurelles et politiques propice à une véritable égalité.

Mots-clés : Émancipation professionnelle-Réformes structurelles et politiques- Responsabilité domestique-Travail-Vie de famille

Abstract

The relationship between work and family life according to Marx is a central issue for the emancipation of women in modern societies. Although Marx viewed work as a potential vector for independence and emancipation, his writings also reveal how traditional domestic roles continue to weigh heavily on women, hindering their full participation in the public sphere. This paradox, where professional emancipation clashes with the burden of domestic

responsibilities, highlights the importance of rethinking the interactions between these two dimensions of women's lives. This article aims to analyze this ambivalence through a critical reading of the social and economic structures described by Marx. After a first part dedicated to the traditional perception of women in society, we will then examine the ambiguity of work as a factor of emancipation before proposing, in the final part, solutions to rebalance domestic responsibilities and create a framework of structural and political reforms conducive to genuine equality.

Keywords : Professional emancipation - Structural and political reforms - Domestic responsibilities - Work - Family life.

Introduction

L'histoire des femmes n'a pas toujours été synonyme de domination et d'exploitation. Dans les sociétés anciennes, elles jouissaient d'une liberté qui leur permettait de prendre part aux affaires publiques, aux luttes héroïques et aux grandes décisions de la cité. Friedrich Engels, s'appuyant sur les analyses de Marx, évoque ce passé lointain où « le rôle des déesses dans la mythologie figure une époque plus ancienne, où les femmes avaient encore une situation libre, plus estimée » (F. Engels, 2012, pp. 70-71). Cette observation révèle une société où les femmes occupaient un statut de premier plan, marquant une reconnaissance de leur influence et de leurs compétences. Cependant, au fil des siècles, cette situation s'est transformée, aboutissant à une exclusion progressive des femmes des sphères de pouvoir et de décision. Cette dévalorisation des femmes n'a pas été fortuite ; elle a été justifiée et renforcée par la pensée philosophique et politique. Des figures influentes comme Aristote et Spinoza ont façonné les mentalités en excluant les femmes des affaires de l'État et en prônant leur soumission à l'autorité masculine. Spinoza, par exemple, déclare qu'« il ne faut, sous aucun prétexte, tolérer que des filles puissent recueillir en héritage un État » (Spinoza, 1978, p. 135), confiant ainsi les responsabilités publiques aux seuls hommes. En conséquence, les femmes se voient reléguées à des rôles subalternes, perçues comme inaptes à la gestion de la cité et de l'économie. Cet ancrage philosophique a durablement renforcé une hiérarchie de genre qui les a confinées au domaine domestique.

L'avènement du capitalisme au XIXe siècle consolide cette exclusion et redéfinit les rôles de genre au sein d'une structure binaire : la sphère publique, dominée par les hommes, et la sphère privée, assignée aux femmes. Comme le souligne T. Lecoq (2023, p. 108), « l'institutionnalisation du capitalisme se fait en excluant les femmes, en respect de l'idéologie qui prévalait au XIXe siècle ». Le modèle des « deux sphères » consacre cette division, instaurant une séparation des tâches et des responsabilités où les femmes, privées de reconnaissance économique, sont cantonnées au foyer. Ce découpage génère et perpétue une dépendance structurelle des femmes, exacerbant les inégalités et renforçant une exploitation de leur travail invisible, sans valeur monétaire. Ainsi, le capitalisme ne se contente pas d'exclure les femmes de la sphère productive : il les enferme dans une position de subordination au sein même de la famille. Dans cette optique, l'articulation entre travail et vie de famille, posée dès le XIXe siècle par Marx et Engels, demeure un enjeu central des luttes féministes modernes. Pour Marx, l'émancipation ne peut se réaliser sans une redéfinition de ces rapports ; elle exige

de libérer les individus des structures sociales oppressives, en remettant en question non seulement l'économie de marché mais aussi l'ordre familial patriarcal. Il s'agit de transformer radicalement la société pour permettre aux femmes de retrouver une place égale dans toutes les sphères de la vie. Marx résume cette aspiration dans une lettre à Arnold Ruge, en appelant à « mettre le vieux monde en pleine lumière et travailler positivement à la formation du nouveau » (K. Marx, 2006, p. 8). Cet appel à la révolution sociale implique une révision des rapports de genre, où les femmes peuvent enfin jouir des mêmes droits et responsabilités que les hommes, tant au sein de la famille que dans le monde professionnel.

Sous cet angle, les écrits de Marx peuvent-ils apporter un éclairage sur les voies possibles vers une réconciliation entre vie professionnelle et vie domestique, en vue d'une véritable égalité de genre voire de l'émancipation des femmes dans la société capitaliste ? En adoptant une approche socio-historique, analytique et critique, cette réflexion interrogera les propositions marxiennes de manière à envisager des solutions pour une société où les femmes, libérées des entraves historiques et économiques, participent pleinement et équitablement à toutes les dimensions de la vie collective.

1. La servitude involontaire dans le travail et la vie de famille

1.1. L'héritage des rôles genrés traditionnels : une soumission historique

Dans les sociétés patriarcales, les relations entre travail et vie de famille sont empreintes de normes qui contraignent particulièrement les femmes, les assignant à des rôles subordonnés. Karl Marx et Friedrich Engels, critiques du capitalisme et de l'exploitation des travailleurs, reconnaissent également l'oppression des femmes dans les sphères privée et publique. Ils dénoncent, entre autres, la réduction de la femme à son rôle reproductif, affirmant que « la femme soit avant tout une machine à faire des enfants » (K. Marx, F. Engels, 1976, p. 136). Ce propos exprime une critique importante de la manière dont la société capitaliste mais aussi les structures familiales traditionnelles dévalorisent l'individualité et l'autonomie des femmes en les confinant dans des fonctions imposées.

Le rôle des femmes, en effet, n'a longtemps été conçu que dans la dépendance au pouvoir masculin, structuré autour des impératifs de procréation et de service aux autres. Cette vision limitative est enracinée dans les perceptions traditionnelles des genres, qui dictent des comportements différenciés entre les sexes. Selon J. Rousseau (1966, p. 467), la femme se

distingue par sa « passivité » et sa « faiblesse », alors que l’homme serait « actif et fort ». Rousseau voit dans cette complémentarité inégale une loi naturelle, affirmant que la femme doit se contenter de « résister peu » aux volontés masculines. L’effet de telles conceptions, lorsqu’elles sont adoptées par la société, est d’imposer une inégalité institutionnalisée entre hommes et femmes. Le rôle de l’homme est valorisé et associé à des attributs de force, d’autorité et de décision, tandis que celui de la femme est orienté vers des tâches domestiques, subordonnées et liées à la procréation.

L’influence de cet héritage est manifeste dans la manière dont les femmes sont perçues et traitées dans les sphères familiale et professionnelle. Les rôles de « bonne mère » et de « femme accueillante », décrits avec amertume par T. Boni, illustrent le poids des attentes sociales qui pèsent sur les femmes. Selon lui, « être femme c’est jouer, en effet, ce rôle social de bonne mère, généreuse, accueillante et conciliante » (T. Boni, 2011, p. 31). Ce constat illustre une conception du rôle féminin qui, bien que valorisée en termes de bonté et de bienveillance, confine les femmes à des fonctions limitées, peu valorisées et non reconnues dans l’espace public. Ce rôle se traduit également par une exigence de disponibilité, et les femmes en viennent à incarner un idéal de don de soi dans la sphère domestique.

La sociologue T. Lecoq (2022, p. 14) explique cette dynamique du « don de soi » féminin par une « mission » assignée aux femmes, celle de s’occuper des autres, qui leur est inculquée dès l’enfance et les oriente vers des métiers de service ou des rôles d’assistance au sein du foyer. Cette dynamique est fondée sur une vision du genre qui non seulement dévalue l’autonomie féminine, mais l’exploite en la plaçant au service des autres, notamment des hommes et des enfants. Les femmes intègrent ainsi ces normes à travers les processus d’éducation et de socialisation, qui les préparent à répondre aux besoins des autres en négligeant leurs propres aspirations.

Ce modèle genré renforce la notion de servitude féminine, d’autant que le travail domestique et le soin apporté aux membres de la famille sont souvent des tâches non rémunérées et non reconnues. Cette exploitation du travail invisible des femmes, dénoncée par Marx et Engels, apparaît comme une double contrainte pour la femme, qui, en plus de son activité professionnelle (dans l’espace public), assume la majorité des tâches domestiques (sphère privée). Le travail de la femme dans la sphère privée, pourtant essentiel au bon fonctionnement de la société, est ainsi dévalorisé. Marx et Engels décrivent cette situation

comme une forme de servitude involontaire, dans laquelle les femmes sont maintenues par des structures économiques et culturelles qui limitent leur capacité d'émancipation.

Cette vision critique, avancée par Marx et Engels, remet en question les fondements de la famille traditionnelle et la manière dont elle participe à la reproduction de l'inégalité. En effet, pour eux, la structure de la famille, influencée par les normes économiques et les valeurs patriarcales, fonctionne comme une microsociété qui perpétue les rapports de domination. Le statut de second plan des femmes est ainsi entretenu, non seulement par l'exploitation capitaliste dans la sphère publique, mais aussi par des valeurs conservatrices dans la sphère privée, valeurs qui légitiment la division genrée du travail et l'invisibilisation du rôle des femmes. En d'autres termes, la sphère domestique enferme souvent les femmes dans une forme de servitude discrète, construite autour d'attentes traditionnelles qui réduisent leur autonomie et valorisent peu leurs contributions. Pourtant, si le foyer impose ces rôles contraignants, la sphère professionnelle n'est pas nécessairement plus libératrice. Le travail salarié, présenté comme une voie vers l'émancipation économique, peut lui aussi dissimuler des dynamiques de servitude.

1.2. Le travail salarié : une autre forme de servitude

La société moderne, telle qu'analysée par Marx et Engels, repose sur la structure familiale individuelle, où le rôle de la femme a souvent été enfermé dans une « servitude domestique ». Marx et Engels affirment que « la famille individuelle est fondée sur l'esclavage domestique avoué de la femme, et la société moderne est une masse exclusivement composée de familles individuelles qui en sont comme des molécules » (K. Marx & F. Engels, 1976, p. 99). Cette analyse met en lumière la dynamique de soumission et de dépendance économique et sociale des femmes, non seulement dans l'espace familial, mais aussi dans celui du travail. Ce modèle réduit les femmes à des tâches non rémunérées, souvent dévalorisées, et perpétue une structure où les femmes demeurent dans une situation de dépendance.

Les analyses contemporaines, comme celles de T. Lecoq, illustrent comment cette dynamique s'inscrit également dans la sphère économique actuelle. Lecoq avance que « la féminité [est associée] à la gratuité au pouvoir, donc à l'argent » (T. Lecoq, 2022, p. 14), soulignant l'inégalité de genre qui perdure dans les rapports économiques et sociaux. En d'autres termes, le capital et la gestion des ressources financières restent majoritairement aux mains des hommes, créant une forme de servitude où les femmes, moins souvent impliquées

dans les décisions financières majeures, se retrouvent reléguées à des tâches et à des rôles économiquement subalternes.

Toutefois, le travail salarié, tout en offrant une certaine indépendance économique, devient également une forme de servitude pour les femmes, selon les théories marxiennes. À ce sujet, Marx relève que la participation « des femmes à la grande industrie ne fait que renforcer leur exploitation » (K. Marx, 2018, p. 203). En effet, leur intégration dans le monde industriel n'entraîne pas nécessairement une émancipation : au contraire, elle peut les exposer davantage aux pressions de l'exploitation capitaliste. Le travail salarié, bien qu'il offre un revenu, conduit souvent les femmes à une double journée de travail, entre leurs responsabilités professionnelles et domestiques. Ce phénomène ajoute une dimension de servitude où le travail salarié devient un nouvel instrument de subjugation et d'aliénation.

Les analyses de Lecoq viennent confirmer cette vision en observant que, dans les contextes financiers plus précaires, ce sont souvent les femmes qui prennent en charge les aspects économiques familiaux, un rôle qui reste cependant sans reconnaissance véritable : « plus il y a de l'argent, plus ce sont les hommes qui s'en occupent (...) moins il y a d'argent, plus ce sont les femmes qui s'en chargent » (T. Lecoq, 2022, p. 95). Cela traduit une dynamique où les femmes, en assumant ces responsabilités, supportent des charges invisibles sans bénéficier de la même valorisation que les hommes dans des rôles similaires. Ainsi, la servitude de la femme dans le travail salarié et la famille traduit une condition de soumission qui ne se limite pas aux sphères domestique et économique. Elle se retrouve enchaînée à un système capitaliste qui valorise sa force de travail sans véritablement lui accorder les moyens de s'émanciper de cette double oppression. La question qui se pose alors est de savoir si le travail pourrait offrir une voie de libération pour les femmes. Peut-il réellement être un vecteur d'émancipation, ou n'est-il qu'une continuité de la servitude ?

2. Travail et émancipation : une réalité ambivalente

2.1. Les promesses de l'indépendance financière et de la participation sociale

L'accès des femmes au travail salarié, particulièrement dans des structures ouvrières et syndicales, a joué un rôle important dans la lutte pour leur émancipation économique et sociale. En intégrant ces milieux, elles ont pu confronter les rapports de genre et revendiquer une place légitime dans des espaces historiquement dominés par les hommes. M. Perrot, (2020, p. 379)

relève en ce sens que « le mouvement ouvrier, syndical ou socialiste, a permis une relative confrontation entre les sexes dans une mixité toujours difficile et contestée ». En participant activement aux mouvements sociaux, les femmes ont contribué à dévoiler les inégalités de genre, à rendre leurs voix audibles et à intégrer leurs revendications spécifiques au sein des luttes collectives. Pour autant, cette mixité revendiquée reste, dans les faits, inachevée et fragile. Les femmes, bien qu'actives dans les luttes syndicales et ouvrières, demeurent souvent marginalisées au sein de ces espaces. Malgré leur présence, elles sont sous-représentées dans les instances décisionnelles, ce qui limite leur pouvoir d'influence dans des domaines essentiels à leur émancipation. Cette dynamique crée une illusion d'égalité où, en réalité, les femmes doivent encore lutter pour obtenir une reconnaissance à la hauteur de leurs contributions.

La structure patriarcale qui régit la société est un facteur central de cette marginalisation. C.T. Yaï, (2014, p. 14) souligne que « le système patriarcal a conditionné les groupes humains pour qu'ils acceptent la suprématie des hommes comme étant un fait inéluctable ». Cette structure patriarcale influe profondément sur la manière dont les femmes sont perçues et intégrées dans le monde du travail, rendant leur lutte pour la reconnaissance et l'égalité professionnelle particulièrement ardue. Loin d'être un simple espace de libération, le monde du travail peut aussi devenir un terrain de tensions où les normes patriarcales sont reproduites et où les femmes sont confrontées à des barrières invisibles mais persistantes. En somme, l'expérience professionnelle des femmes est souvent une lutte pour exister pleinement en tant qu'actrices égales, face à un système qui valorise traditionnellement la suprématie masculine.

Cette confrontation avec le patriarcat dans la sphère professionnelle ne se limite pas à la recherche d'une égalité formelle ; elle inclut également une lutte pour des conditions de travail justes et une reconnaissance salariale équitable. Les femmes doivent souvent revendiquer l'égalité des rémunérations, une démarche essentielle pour réduire les inégalités économiques entre les sexes. C. F. Metterie, (2018, p. 18) exprime la nécessité de « revendiquer l'égalité salariale afin de combler les écarts de rémunération à compétences et postes égaux ; œuvrer enfin en faveur de la conciliation des temps pour rendre possible l'articulation des activités domestiques et professionnelles ». Cela signifie que l'accès à un salaire équitable et à des conditions de travail ajustées représente donc une promesse d'indépendance économique, permettant aux femmes d'assurer leur autonomie financière et de diminuer leur dépendance vis-à-vis du foyer.

Néanmoins, ces promesses sont souvent fragiles, car de nombreuses femmes continuent de travailler dans des secteurs moins valorisés et sous-rémunérés, où leur autonomie financière est limitée par la persistance des écarts salariaux et la précarité de leurs emplois. T. Lecoq (2022, p. 62) observe d'ailleurs que « plus un métier est mal payé, plus il est féminisé, et plus il est féminisé, plus il est mal payé ». Cette corrélation entre la féminisation des métiers et la faiblesse des rémunérations traduit une inégalité structurelle : les métiers où les femmes sont surreprésentées sont généralement dévalorisés, ce qui limite considérablement leurs perspectives économiques et leur accès à une réelle indépendance. Par conséquent, bien que le travail salarié puisse en théorie offrir aux femmes une voie d'émancipation, il les confine souvent à une position économique subalterne.

Cette situation révèle le caractère ambivalent de l'émancipation par le travail pour les femmes. D'une part, l'indépendance financière, soutenue par une participation active dans les luttes syndicales et sociales, offre une certaine autonomie et la possibilité de participer pleinement à la vie économique et sociale. D'autre part, cette émancipation demeure partielle et souvent fragile, compromise par des inégalités salariales persistantes et une hiérarchie de genre qui continue de peser sur leur quotidien professionnel. On retient de ce fait que si l'indépendance économique constitue un pas vers l'émancipation des femmes, elle ne signifie pas pour autant la libération complète de leurs contraintes. Au contraire, les femmes qui accèdent à des emplois salariés assument souvent une « double journée », en cumulant les responsabilités professionnelles avec celles, non rémunérées, de la sphère domestique.

2.2. Le paradoxe de la double journée : de l'émancipation à la surcharge

La double journée est un concept largement popularisé par la sociologue française Danielle Kergoat et d'autres chercheurs en études de genre et en sociologie du travail. Dans son texte intitulé « La double journée des femmes », inclus dans *Les ouvrières* sous la direction de Margaret Maruani, Kergoat développe ce concept pour décrire la situation où une personne, en particulier la femme, cumule deux charges de travail distinctes : une journée de travail rémunéré à l'extérieur et une autre, non rémunérée, consacrée aux tâches domestiques et aux soins de la famille. Ce concept met en évidence l'inégale répartition des responsabilités domestiques et professionnelles, dans laquelle les femmes, même après leur emploi formel, assument une grande partie des tâches ménagères et des soins aux enfants ou aux personnes âgées.

Le travail rémunéré, c'est-à-dire le travail salarié, bien qu'il représente une possibilité d'émancipation, expose les femmes à un paradoxe notable : celui de la « double journée ». En s'investissant dans le monde du travail, les femmes ne se libèrent pas pour autant des charges domestiques, souvent considérées comme leur responsabilité première. Ce cumul des tâches professionnelles et domestiques engendre une surcharge qui freine leur émancipation et maintient une hiérarchie de genre au sein du foyer et de la société.

Dans son analyse des dynamiques familiales, E. Badinter (2010, p. 33) observe que « les hommes qui choisissent de s'investir dans le travail domestique ne représentent qu'une très faible minorité ». Cette faible implication des hommes dans les tâches domestiques est l'une des causes principales de la surcharge des femmes. Bien qu'elles participent activement à la vie professionnelle, les femmes sont contraintes de prendre en charge la majeure partie des tâches familiales et domestiques, souvent sans reconnaissance ni compensation. Cela renforce leur rôle de second ordre et souligne la persistance de normes patriarcales qui attribuent aux femmes la responsabilité du foyer, même lorsqu'elles sont engagées dans des activités professionnelles. Cette double charge limite considérablement leur capacité à investir pleinement le champ professionnel. Comme le soulignent Karl Marx et Friedrich Engels, une femme qui choisit de « participer à l'industrie publique et gagner sa vie, elle est hors d'état de remplir ses devoirs de famille » (K. Marx & F. Engels, 1976, p. 99). Cette citation met en lumière le dilemme auquel sont confrontées les femmes, coincées entre leurs ambitions professionnelles et les attentes familiales. Le monde du travail, en ne tenant pas compte de ces responsabilités familiales, ne fait qu'accentuer la pression qui pèse sur elles, rendant difficile une véritable émancipation économique et sociale.

La philosophe Nancy Fraser analyse ce phénomène comme un exemple de ce qu'elle appelle l'« exclusion participative », où « certains groupes et individus se voient refuser la possibilité de participer à l'interaction sociale sur un pied d'égalité avec les autres » (N. Fraser, 2011, p. 50). En effet, bien que les femmes soient intégrées dans le marché du travail, elles n'y participent pas sur un pied d'égalité avec les hommes, du fait de cette double charge. Leur implication dans le travail domestique non rémunéré les empêche souvent de se consacrer pleinement à leur carrière et de jouir des mêmes opportunités professionnelles. De ce fait, la promesse d'émancipation par le travail se voit entravée par une inégalité structurelle, qui les place en situation de désavantage et limite leur potentiel de progression dans la hiérarchie professionnelle. Dans ce contexte, il est fréquent de voir des tentatives superficielles visant à

pallier les inégalités économiques auxquelles les femmes font face. T. Lecoq dénonce cette tendance en affirmant qu'au lieu de s'attaquer aux racines des inégalités, on préfère proposer aux femmes de lire « des livres de développement personnel pour qu'elles apprennent à prendre confiance en elles et à mieux négocier leur salaire » (T. Lecoq, 2022, p. 74). Cette approche individualisante ne prend pas en compte les dynamiques de pouvoir structurelles qui perpétuent les inégalités de genre, notamment le fait que les femmes se retrouvent piégées dans un système où leurs responsabilités professionnelles et familiales sont simultanément exigées sans compromis.

La surcharge induite par cette double journée accentue donc les tensions entre travail et vie de famille. Loin de favoriser une émancipation réelle, elle expose les femmes à des conditions de vie épuisantes et les confine dans un cercle de subordination invisible. Ce paradoxe montre que le travail salarié, bien qu'il puisse offrir une certaine indépendance financière, n'est pas suffisant pour libérer les femmes des contraintes domestiques et sociales qui les enferment dans une position subalterne. Pour qu'elles puissent réellement s'émanciper, il est nécessaire de repenser les rapports entre travail et vie de famille, et d'imaginer de nouvelles structures qui permettront une répartition équitable des responsabilités.

3. Repenser les rapports entre travail et vie de famille pour une réelle émancipation de la femme

3.1. La redistribution des responsabilités domestiques : condition d'une égalité réelle

La division traditionnelle du travail domestique, qui pèse de manière disproportionnée sur les femmes contribue à perpétuer une hiérarchie de genre au sein du foyer et accentue les inégalités. Cette répartition inégale des tâches sape les fondements de l'émancipation et renforce une organisation patriarcale qui prive les femmes d'une véritable égalité.

E. Badinter, en abordant l'implication des pères dans l'éducation des enfants, rappelle que l'enfant ne souhaite pas seulement être pris en charge par une mère omniprésente, mais aspire à « se lever dans les bras de sa mère et de sentir que son père les entoure tous deux de sa présence protectrice » (E. Badinter, 2010, p. 123). Cette pensée montre le besoin fondamental d'une présence paternelle active et d'un engagement partagé au sein de la famille. Loin de se limiter à une assistance ponctuelle, la contribution du père aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants doit être perçue comme une responsabilité qui lui incombe tout autant

qu'à la mère. En cela, la redistribution des tâches familiales ne constitue pas seulement une condition d'égalité pour la femme, mais également un facteur essentiel au développement équilibré de l'enfant, qui bénéficie de l'implication conjointe de ses deux parents. L'exemple de Karl Marx lui-même offre un modèle de partage des responsabilités familiales dans un contexte d'adversité. En novembre 1860, alors que Jenny Westphalen, l'épouse de Marx, est atteinte de la variole, ce dernier interrompt son travail et s'impose « un isolement de dix jours pour préserver ses enfants d'une contamination éventuelle. Puis reprennent les loisirs avec ses enfants, notamment le pique-nique dominical » (J. Attali, 2005, p. 273). Ce passage démontre que Marx, loin de reléguer les soins familiaux exclusivement à sa femme, prenait un rôle actif dans la protection et le bien-être de ses enfants. En plus de ses responsabilités intellectuelles, il a su adapter son emploi du temps et assumer un rôle de soutien, ce qui représente un modèle inspirant de solidarité au sein du foyer.

Pour parvenir à une véritable égalité, il est impératif de montrer des exemples positifs d'hommes engagés dans la vie familiale et domestique. Le docteur D. Mukwege évoque ainsi la nécessité de faire connaître « des hommes capables de dénoncer une masculinité toxique quand ils la rencontrent » (D. Mukwege, 2021, p. 335). Cette prise de position est essentielle pour faire évoluer les normes de masculinité et encourager les hommes à jouer un rôle plus actif et bienveillant dans la gestion des responsabilités familiales. En dénonçant les modèles patriarcaux traditionnels et en embrassant une masculinité responsable et respectueuse, il devient possible d'inspirer des comportements plus égalitaires et de faire progresser la société vers une distribution équilibrée des tâches domestiques. Néanmoins, il est nécessaire de souligner que cette redistribution ne devrait pas être perçue comme un combat contre les hommes, mais bien comme une démarche vers une société plus juste et harmonieuse. F. Héritier rappelle d'ailleurs aux féministes que l'objectif de l'égalité « ne suppose pas de faire par une victoire à l'arraché dans une "guerre" menée contre le genre masculin » (F. Héritier, 2012, p. 314). Cette démarche vise à transformer les rapports familiaux et sociaux, non par opposition, mais par une collaboration constructive entre les sexes. La redéfinition des rôles au sein de la famille doit être pensée comme un engagement collectif vers une répartition plus équitable des responsabilités. La nécessité d'impliquer les hommes dans cette redistribution des tâches domestiques n'est cependant qu'une étape. Pour que ce changement s'enracine durablement, il est indispensable de repenser les structures sociales et économiques, de manière à soutenir activement l'équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales.

3.2. Réformes structurelles et politiques : créer un environnement propice à l'égalité

L'émancipation féminine, dans une perspective marxienne, nécessite non seulement une redéfinition des rapports familiaux et de travail, mais aussi des réformes structurelles et politiques pour créer un environnement réellement propice à l'égalité. En effet, les rapports entre travail et vie de famille, souvent source de contraintes pour les femmes, peuvent être repensés grâce à des politiques publiques qui soutiennent activement l'équilibre entre les deux sphères. Ces réformes, en impliquant directement l'État et en visant des transformations sociales profondes, sont essentielles pour assurer une véritable émancipation.

L'État, dans la vision marxienne, joue un rôle fondamental dans la régulation et la médiation des rapports sociaux. En affirmant que « l'État est le médiateur où il relègue toute sa non divinité, tout son naturel humain » (K. Marx, 2006, p. 40), Marx met en évidence l'importance de l'État comme acteur capable d'intervenir pour corriger les inégalités structurelles. L'intervention étatique est donc nécessaire pour transformer les rapports sociaux de manière à rendre l'égalité accessible à tous, et particulièrement aux femmes, souvent désavantagées par les structures patriarcales et capitalistes. Par des politiques publiques fortes, l'État peut contribuer à créer un environnement où les contraintes liées à la double journée de travail et aux responsabilités familiales sont allégées pour les femmes.

P. Bernard (2008, p. 67) souligne l'importance d'une politique de rigueur qui s'attaque « à la racine des maux au lieu de tenter d'afficher les effets de nos maladies ». Cette approche implique que les réformes politiques doivent aller au-delà de simples mesures symboliques et s'attaquer aux causes profondes des inégalités. Par exemple, en favorisant la réduction du temps de travail domestique et en promouvant des horaires de travail plus flexibles, les politiques publiques pourraient offrir aux femmes la possibilité d'équilibrer leur vie professionnelle et familiale sans compromettre leur développement personnel et professionnel. Cette réduction du temps consacré aux tâches domestiques libérerait un espace pour « la possibilité d'un développement intellectuel ainsi que d'une communication sociale et d'une activité politique et sociale » (K. Marx & F. Engels, 1976, p. 146). Un tel cadre permettrait aux femmes de participer pleinement à la vie publique et d'affirmer leur place dans la société sur un pied d'égalité avec les hommes.

L'implication de l'État dans la mise en place de structures de soutien familial, comme des crèches publiques, des services de garde d'enfants abordables et une éducation accessible,

joue également un rôle clé dans la libération des femmes des contraintes domestiques. V. Afanassiev (1987, p. 302) défend cette idée en affirmant que l'État a le pouvoir de « rendre la famille plus saine, libre de préoccupations mercantiles, [et de] créer des conditions pour que la famille et le mariage se construisent sur l'amour, l'amour et la coopération entre époux ». En s'occupant des besoins fondamentaux des familles, l'État peut aider à alléger les charges qui pèsent sur les femmes et permettre à la famille de s'épanouir dans un climat d'équilibre et de soutien mutuel. Ces mesures favorisent non seulement l'égalité de genre, mais contribuent également au bien-être de l'ensemble de la société.

L'exemple de Jenny Westphalen, épouse de Karl Marx, illustre bien l'importance de l'égalité au sein du couple et de l'engagement dans les réformes sociales. Jenny, loin de se limiter à un rôle domestique traditionnel, a activement participé à la vie intellectuelle et politique de son époux. En plus de corriger les manuscrits et autres écrits de Marx, elle l'accompagnait dans les réunions de l'Association internationale des travailleurs, refusant de rester confinée aux tâches domestiques. Comme le souligne H. Zinn (2015, p. 53), « Jenny refusait de rester à la maison », ce qui témoigne de son engagement et de son désir de concilier ses rôles familial et politique. Cet exemple montre l'importance de structures qui permettent aux femmes de participer librement à la vie sociale et politique, sans être contraintes par des attentes genrées rigides. Dans cette optique, il est nécessaire de promouvoir des réformes structurelles qui soutiennent l'équité au sein des foyers, ainsi que l'égalité de genre dans le milieu professionnel. Ces réformes doivent inclure des politiques de congé parental partagé, encourageant les pères à s'impliquer activement dans la vie familiale, et des initiatives visant à normaliser le partage des tâches domestiques. En s'appuyant sur des mesures concrètes et une volonté politique forte, ces changements peuvent contribuer à transformer les relations de genre et à instaurer une égalité réelle entre hommes et femmes. De plus, les réformes économiques, comme l'augmentation des salaires dans les secteurs traditionnellement féminins, sont également essentielles pour réduire les inégalités structurelles qui maintiennent les femmes dans des positions économiques et sociales subalternes.

L'atteinte d'une véritable égalité entre les sexes nécessite donc un engagement fort de la part des pouvoirs publics, et des réformes structurelles qui favorisent un environnement où les femmes peuvent se réaliser sans subir de discrimination. L'État doit assumer un rôle de facilitateur et d'acteur de changement, créant des conditions propices à l'émancipation féminine dans toutes les sphères de la société. Pour que l'émancipation devienne une réalité durable, il

est indispensable que les réformes aillent au-delà des apparences et des mesures temporaires, en s'attaquant aux racines mêmes des inégalités. Afin de mettre en œuvre ces transformations, il est nécessaire de repenser les politiques publiques et les structures sociales dans une optique d'inclusion et d'équité. Un cadre législatif adapté, des programmes de soutien et des initiatives politiques pourront créer les bases d'une société où l'égalité de genre ne reste pas une promesse, mais devient une réalité vécue par tous.

Conclusion

En revisitant le thème du travail et de la vie familiale chez Marx, entre contraintes et émancipation de la femme, cette réflexion a révélé la complexité et l'ambivalence des critiques marxistes des structures sociales et économiques. L'analyse nous a permis d'interroger les représentations traditionnelles de la femme dans les sociétés modernes et de constater que, malgré les avancées apparentes, cette image persiste, profondément ancrée dans les systèmes sociaux et culturels. Marx et Engels ont justement noté que « la république démocratique n'élimine pas l'antagonisme entre les deux classes. Elle ne fait au contraire que fournir le terrain sur lequel il peut être mené à son tour dans la lutte » (K. Marx & F. Engels, 1976, p. 99). Cette tension s'étend aux rapports de genre, soulignant qu'une égalité véritable entre les sexes reste à conquérir. Dans ce cadre, des solutions ont été proposées pour pallier ces inégalités, telles que la redistribution des responsabilités domestiques et des réformes structurelles et politiques visant à instaurer une égalité de genre authentique. Ces réformes ne doivent pas se limiter à multiplier des espaces spécifiques pour chaque groupe, mais aspirer à créer un espace unique, inclusif et égalitaire. Nancy Fraser décrit cet espace comme « l'arène au sein de laquelle les interlocuteurs laissent de côté leurs différences de naissance et de fortune et se parlent comme s'ils étaient égaux socialement et économiquement » (N. Fraser, 2011, p. 120). Cet espace discursif permettrait un dialogue authentique où les hommes et les femmes pourraient échanger sur un pied d'égalité, libérés un instant des hiérarchies sociales et des distinctions de genre.

Le but fondamental de cette contribution est d'instaurer un cadre où chaque individu, indépendamment de son sexe, se sente pleinement intégré et valorisé. Il s'agit de dépasser la perception traditionnelle des rôles genrés pour encourager une société où les compétences intellectuelles et physiques des femmes sont enfin reconnues à leur juste valeur. Marx souligne d'ailleurs que « le travail exige d'élever les moyens de travail au statut de bien commun de la société, et de régler l'ensemble du travail sur un monde coopératif, avec répartition équitable

de l'apport du travail » (K. Marx, 2006, p. 54). Ainsi, l'émancipation véritable nécessite non seulement la révision des relations de genre, mais aussi une transformation du travail en tant que bien commun et une répartition équitable de sa valeur.

En définitif, il devient impératif de rompre avec la perception archaïque de la femme, pour promouvoir une société qui valorise toutes les compétences humaines sans distinction de genre. Ce défi nécessite un engagement collectif et la création de structures facilitant une collaboration véritable entre les sexes. Seule une société fondée sur la reconnaissance mutuelle et le respect des apports de chacun, débarrassée des préjugés et de la domination genrée, pourra réaliser une émancipation complète et offrir aux femmes un espace de participation égalitaire, tant au sein de la famille que dans le domaine professionnel.

Références bibliographiques

- AFANASSIEV Vladimir, 1987, *Précis de philosophie*, traduit du russe par Lioudmila Larionova et Alexandre Khatsman avec la collaboration de Jean-Marc Barnet, Moscou, Éditions du Progès.
- ARISTOTE, 1990, *Les politiques*, trad. inédite de Pierre Pellegrin, Paris, GF-Flammarion.
- ATTALI Jacques, 2005, *Karl Marx ou l'esprit du monde*, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- BADINTER Élisabeth, 2010, *Le conflit. La femme et la mère*, Paris, Éditions Flammarion.
- BERNARD Paul, 2008, *La vertu n'est pas de trop en politique !*, Paris, Éditions Économica.
- BONI Tanella, 2011, *Que vivent les femmes d'Afrique ?*, Paris, Éditions Karthala.
- FROIDEVAUX-METTRIE Camille, 2018, *Le corps des femmes. La femme bataille de l'intimité*, Paris, Philosophie magazine Éditeur.
- ENGELS Friedrich, 2012, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, trad. par Jeanne Stern, Paris Éditions Tribord.
- KERGOAT Danielle, 1982, « La double journée des femmes » in *Les ouvrières*, sous la direction de Margaret Maruani, Paris, La Découverte.
- LECOQ Titiou, 2022, *Le couple et l'argent. Pourquoi les hommes sont plus riches que les femmes*, Paris, L'Iconoclaste.
- MARX Karl, 2018, *Le Capital suivi du Manifeste du parti communiste*, traduction de Joseph Roy et Charles Andler, Grande Bretagne, Amazone Éditions.
- MARX Karl, 2008, *Critique du programme de gotha*, traduit de l'allemand par Sonia Dayan-Herzbrun, Paris, Les Éditions sociales.
- MARX Karl, 2006, *Sur la question juive*, traduit de l'allemand par Jean-François Poirier, présentation de Daniel Bensaïd, Paris, La Fabrique Éditions.
- MARX Karl et Friedrich ENGELS, 1976, *Critique de l'éducation et de l'enseignement*, traduction et notes de Roger Dangeville, Paris, Librairie François Maspero.
- MUKWEGE Denis, 2021, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, trad. Marie Chuvin et Laetitia Devaux, Paris, Gallimard.
- PERROT Michelle, 2020, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion.
- PLATON, 2002, *La République*, trad. inédite, introduction et notes par Georges Leroux, Paris, GF-Flammarion.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1966, *Émile ou de l'éducation*, Édition établie par Michel Launay, GF-Flammarion.

SPINOZA Baruch, 1978, *Traité de l'autorité politique*, traduction, notices et notes de Madeleine Francès, préface de Robert Misrahi, Gallimard.

YAÏ Toma'm Constance, 2014, *Les traditions-prétextes. Le statut de la femme à l'épreuve du culturel*, Abidjan, JD Éditions.

ZINN Howard, 2015, *Karl Marx, le retour*, trad. de l'anglais par Thierry Discepolo, Paris, Agone.